



PRIVAS, le 4 mai 2020

AVIS D'ATTRIBUTION

La Ville de PRIVAS communique qu'à la suite de l'avis d'appel public à la concurrence du 18 février 2020 relatif à la création de deux carrefours giratoires (Tribunal + Général de Gaulle), un marché de travaux à tranches après procédure adaptée a été passé le 22 avril 2020 avec le groupement SAS COLAS Rhône-Alpes 2 rue des Lônes - 07250 POUZIN (mandataire) /SOLS VALLEE DU RHONE / JARDINS DE PROVENCE. Cette consultation s'est effectuée dans la cadre d'un groupement de commandes avec le Département de l'Ardèche.

	Commune de Privas	Conseil Départemental 07
Tranche Ferme : Giratoire Tribunal	365 327.10 € HT	184 895.80 € HT
Tranche optionnelle : Giratoire Général de Gaulle	284 282.77 € HT	185 436.18 € HT
TOTAL	649 609.87 € HT	370 331.98 € HT

 *Le Maire,*
Michel VALLA.